



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 16 – Semaine du 19 au 23 avril 2021

## En bref

### Tunisie :

- Le Parlement adopte le projet d'aide macro-financière de 600 M EUR de l'Union européenne
- Nouvelle hausse des prix des carburants : le prix de l'essence atteint un point haut de 2 TND/litre
- Le gouvernement tunisien devrait se rendre début mai à Washington afin de négocier avec le FMI et la Banque mondiale et rencontrer les autorités américaines
- Codeonline, une application au service du consommateur
- Les investissements agricoles en hausse au premier trimestre
- Les investissements industriels en repli au cours du premier trimestre 2021
- Durcissement des mesures préventives contre le coronavirus

### Libye :

- La chambre des représentants rejette le projet de loi de budget et appelle le gouvernement d'union nationale (GUN) à nettement réduire la taille du budget
- Face au refus de versement du budget du secteur pétrolier par la Banque centrale, la National Oil Corporation (NOC) annonce l'état de force majeure sur le port pétrolier Hariga à Tobrouk ; le GUN lui alloue 1 Md USD pour faire face aux besoins urgents
- Les revenus de la NOC pour mars 2021 atteignent 2,1 Md USD, niveau jamais atteint depuis décembre 2019
- L'Ambassadrice de France et la cheffe du service économique rencontrent le ministre du pétrole et du gaz et le président de la NOC
- La 1<sup>ère</sup> édition de la foire commerciale tuniso-libyenne se tiendra à Tripoli les 23, 24 et 25 mai

## LE CHIFFRE À RETENIR

2,1 Md USD

Revenus de la NOC en mars 2021

## Tunisie

- Le Parlement adopte le projet d'aide macro-financière de 600 M EUR de l'Union européenne

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté le 15 avril le projet de loi de ratification de l'accord avec l'Union européenne pour une assistance macro-financière (AMF) à la Tunisie. Cette aide se décompose en **deux tranches de 300 M EUR** : la première sera versée immédiatement après l'adoption de la proposition, tandis que le décaissement de la deuxième sera conditionné à la mise en œuvre de réformes. Pour rappel, la [Commission européenne](#) avait adopté cette AMF en avril 2020, mettant à disposition de la Tunisie pendant un an ces fonds sous la forme de prêts accordés « à des conditions très favorables », afin d'aider le pays à faire face à ses « besoins de financement immédiats et urgents » et attendait depuis son adoption par l'ARP.

- Nouvelle hausse des prix des carburants: le prix de l'essence atteint un point haut de 2 TND/litre

Le ministère de l'Industrie a annoncé le 19 avril l'augmentation des prix des carburants, à compter du 20 avril : **+0,100 TND pour l'essence sans plomb** (à 2,095 TND/litre), **+0,085 TND pour le Gasoil Super** (à 1,805 TND/litre), **+0,075 TND pour le Gasoil Normal** (à 1,605/litre). Il s'agit de la troisième hausse consécutive des prix des carburants (après février et mars 2021) depuis la mise en place du nouveau mécanisme de fixation des prix en mars 2020. Le prix du litre de l'essence à la pompe a ainsi dépassé pour la première fois 2 TND. Pour rappel, l'ancien ministre des Finances M. Yaïche avait annoncé fin mars 2020 la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de mieux répercuter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. Sept ajustements à la baisse ont été réalisés en

2020, le 6 avril, le 7 mai, le 9 juin, le 7 juillet, le 10 août, le 9 octobre et le 10 novembre.

- Le gouvernement tunisien devrait se rendre début mai à Washington afin de négocier avec le FMI et la Banque mondiale et rencontrer les nouvelles autorités américaines

Les autorités tunisiennes pourraient leur présenter un programme de réformes. Pour le ministre de l'Economie, des Finances et d'appui à l'investissement M. Ali Kooli, la visite aurait pour objectif de convaincre le FMI et la Banque mondiale de la nécessité de soutenir la Tunisie dans son programme de réformes de l'économie tunisienne et d'accompagner les réformes envisagées, mais également de renforcer les relations bilatérales entre les Etats-Unis et la Tunisie afin d'obtenir le renouvellement des garanties souveraines américaines.

- Codeonline, une application au service du consommateur

Développée par l'Institut National de la Consommation (INC) et disponible gratuitement, l'application mobile « Codeonline » est mise à disposition des consommateurs depuis le 12 avril 2021. Elle leur permet de consulter en temps réel le prix des produits alimentaires frais (légumes, fruits, poissons, viandes) dans les marchés de détails quotidiens et hebdomadaires et les informe des marges commerciales légales de chaque produit. Cette application permet enfin de signaler les infractions relatives aux prix et à la qualité mais également les pratiques commerciales illicites.

- Les investissements agricoles en hausse au premier trimestre

Le nombre et le montant des investissements agricoles ont respectivement augmenté de 23,3% et 42,7% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021. Leur nombre est

ainsi passé de 1 629 à 2 009 et leur montant de 269,5 M TND (81,7 M EUR) à 384,6 M TND (116,5 M EUR). Quant aux investissements agricoles approuvés, leur nombre est passé de 661 à 765 et leur montant de 70,2 M TND (21,3 M EUR) à 87,3 M TND (26,5 M EUR), au cours de la même période, soit des augmentations respectives de 15,7% et 24,4%. Ces nouveaux investissements ont, par ailleurs, permis la création de 760 emplois permanents au cours de la période susmentionnée.

- **Les investissements industriels en repli au cours du premier trimestre 2021**

D'après l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), le montant des investissements réalisés dans le secteur industriel a baissé de 995 M TND (332 M EUR) au cours du premier trimestre 2020 à 724 M TND (219 M EUR) au cours du premier trimestre 2021, soit une **diminution de 27,3%**. Quant au nombre de projets industriels déclarés, celui-ci est passé de 957 au cours des trois premiers mois de l'année 2020 à 970 au cours des trois premiers mois de l'année 2021, enregistrant ainsi une hausse de 1,4%. Cependant, ces résultats cachent d'importantes **disparités sectorielles** puisque le montant des investissements a cru de 85,7% dans l'industrie du textile et de l'habillement et de 78,2% dans le secteur agroalimentaire. En revanche, les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre, le secteur du cuir et de la chaussure et les industries mécaniques ont enregistré, respectivement, une diminution des investissements de 80,1%, 39,2% et 36,2%. Par ailleurs, s'agissant des disparités entre les **régimes juridiques**, les investissements dans les industries bénéficiant du régime off-shore ont enregistré une hausse de 68,8% - passant de 191 M TND (58 M EUR) à 323 M TND (98 M EUR) - tandis que les industries dont la production est orientée vers le marché local ont enregistré une baisse de 50,1% - passant de 804 M TND (244 M EUR) à 401 M TND (122 M EUR) au cours des trois premiers mois de l'année 2020 et 2021. L'ensemble de ces investissements ont permis, au cours du premier trimestre 2021, de

**créer 14 007 emplois** contre 14 561 postes au cours des trois premiers mois de l'année précédente, soit un ralentissement de 3,8%.

- **Durcissement des mesures préventives contre le coronavirus**

La porte-parole du gouvernement Mme Hasna Ben Slimane a annoncé le 17 avril une **série de mesures qui seront mises en place entre le 18 et le 30 avril** : interdiction de la circulation des véhicules privés après 19h et maintien du couvre-feu de 22h à 5h; suspension des cours dans les écoles primaires, collèges et lycées; instauration d'un travail en deux groupes avec des horaires décalés dans l'administration; fermeture des zones où le virus circule activement. Par ailleurs, les **voyageurs arrivant en Tunisie** doivent depuis le 9 avril effectuer un auto-confinement de cinq jours et présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h avant le vol. Au 21 avril, **294 138 cas de contamination à la Covid-19 et 10 063 décès ont été confirmés**.

## Libye

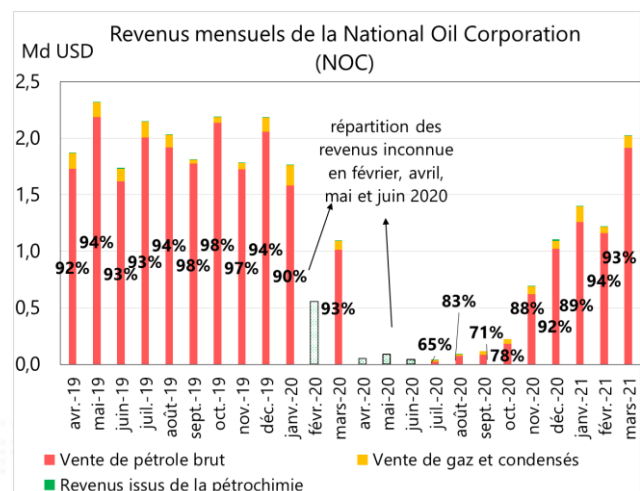
- La chambre des représentants rejette le projet de loi de budget et appelle le gouvernement à nettement réduire la taille du budget

Le porte-parole de la chambre des représentants M. Abdullah Belhaq Said a déclaré que les représentants ont renvoyé le projet de loi de budget au gouvernement d'union nationale (GUN) le 20 avril, afin qu'il l'amende selon les propositions de la chambre. La commission de la planification et des finances de la chambre des représentants a notamment estimé qu'il était nécessaire de **rationaliser les dépenses**, avançant que le gouvernement n'a que 9 mois au pouvoir et que le budget présenté est trop important compte tenu des prévisions de revenus de la Libye et de sa capacité à les dépenser efficacement. Elle a donc proposé un budget d'environ 59 Md LYD, contre 96 Md LYD initialement proposé par le GUN, en forte hausse par rapport aux budgets des années précédentes (38,5 Md LYD en 2020 et 46,8 Md LYD en 2019). La commission a proposé une **nouvelle répartition** des dépenses : 33,5 Md LYD pour les salaires (contre 33 Md LYD dans le budget proposé par le GUN), 20 Md LYD pour les subventions (contre 24 Md LYD), 15 Md LYD pour les dépenses d'investissements (contre 22 Md LYD), 9 Md LYD en dépenses de fonctionnement (contre 12 Md LYD) et 1 Md LYD pour les dépenses d'urgence (contre 5 Md LYD). Enfin, la commission a appelé le gouvernement à **se concentrer sur le redémarrage des projets bloqués** avant de démarrer de nouveaux projets et à rechercher des **revenus alternatifs** pour l'État, notamment en s'ouvrant au secteur privé. Le GUN avait soumis sa proposition de budget à la chambre des représentants le 17 mars. **Il a désormais 10 jours pour renvoyer un budget révisé à la chambre des représentants pour approbation.**

- La National Oil Corporation (NOC) annonce l'état de force majeure sur le port pétrolier Hariga à Tobrouk ; le gouvernement lui alloue 1 Md pour faire face aux besoins urgents

Cette annonce parue le 19 avril entraîne l'interruption de la production et des exportations de pétrole du port. La National Oil Corporation (NOC) a précisé que cette décision est la conséquence du refus de la BCL de verser le budget du secteur pétrolier depuis plusieurs mois (environ 1 Md LYD), empêchant la NOC et ses filiales (notamment Agoco) de remplir leurs obligations techniques et financières. Cette situation a entraîné une baisse de la production nationale de pétrole (de 280 000 barils/jour), représentant des pertes de l'ordre de 118 M LYD/jour en avril. Le ministre du Pétrole et du gaz a ensuite annoncé le 21 avril 2021 l'allocation d'1 Md USD à la NOC pour faire face aux besoins urgents, dans le cadre du budget 2021. Il a précisé que 500 M LYD ont déjà été versés à la NOC tandis que le reste du montant sera envoyé après coordination avec le ministère du Plan.

- Les revenus de la NOC pour mars 2021 atteignent 2,1 Md USD, niveau jamais atteint depuis décembre 2019



[Les revenus pétroliers pour le mois de mars 2021](#) sont en forte hausse par rapport au mois précédent (+66,1%) et par rapport à mars 2020 (+87,6%), lorsque le blocus pétrolier était en cours. Les revenus du mois de mars de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (93,4%) et de gaz et condensés (5,1%).

- **L'Ambassadrice de France rencontre le ministre du pétrole et du gaz et le président de la NOC**

L'ambassadrice de France en Libye, Mme Béatrice le Fraper du Hellen, et la Cheffe du Service économique régional, Mme Fanny Labarthe, ont rencontré [le président de la NOC M. Mustafa Sanalla le 18 avril](#) et le ministre du pétrole et du gaz du gouvernement d'union nationale M. Mohamed Aoun le 19 avril, avec lesquels elles ont échangé sur la coopération dans le secteur du pétrole et des énergies renouvelables. Par ailleurs, [M. Sanalla a également rencontré le PDG de Total M. Patrick Pouyanné le 20 avril](#) et a salué ses relations avec l'entreprise française, qui travaille au développement du champ pétrolier de North Jallo, à la maintenance des pipelines détériorés et à l'installation de centrales solaires sur les sites pétroliers.

- **La Banque Centrale Libyenne accorde un prêt de 5 Md LYD aux banques commerciales**

Ce prêt a été accordé le 18 avril dans un contexte de crise de liquidités dans le secteur bancaire et

doit permettre de soutenir les banques commerciales dans leurs opérations de compensation, de fournir de la liquidité à la population et de financer les transactions en devises. Par ailleurs, le gouverneur de la BCL M. Seddik Al-Kabir a salué la volonté du GUN de redynamiser l'économie et s'est dit optimiste pour le futur. Il s'agit du deuxième versement de la BCL aux banques commerciales depuis sa décision du 1<sup>er</sup> février 2021 d'accorder des prêts aux banques affectées par les chèques impayés.

- **La 1<sup>ère</sup> édition de la foire commerciale tuniso-libyenne se tiendra à Tripoli les 23, 24 et 25 mai**

Intitulée pour cette première édition « Forum du jumelage économique pour l'Afrique », la foire commerciale tuniso-libyenne se déroulera sur trois jours à la fin du mois de mai. A l'initiative du Tunisian African Business Council (TABC), également chef de file du Forum d'affaires tuniso-libyen de Sfax, la foire commerciale de Tripoli est co-organisée en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Sabha, l'Union générale libyenne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tripoli et le Centre libyen de promotion des exportations. Cette exposition bilatérale a pour ambition d'approfondir les partenariats entre les différents acteurs économiques et industriels des deux pays concernés, avec comme objectif principal l'élaboration d'une politique commune concernant le commerce avec l'Afrique Subsaharienne.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)